

Petite anthologie des députés poètes

**L'Assemblée littéraire**



Petite anthologie des députés poètes

# L'Assemblée littéraire

**GINKGO**  
éditeur

Les poètes du Parlement n'ont sûrement point de hautaine prétention, ils ne dédaignent point leurs collègues, et ne songent pas à siéger loin d'eux, – au plafond. Ils sont modestes et ne rêvent point d'éclipser Lamartine ou Victor Hugo. Pourtant qui vous dit qu'on ne trouvera pas de belles pages dans ce livre ?

GUSTAVE RIVET (1848-1936),  
*questeur et poète*

## Les députés poètes

« **L**'Assemblée refuse la parole à M. Victor Hugo, parce qu'il ne parle pas français ! » Telle est l'in vraisemblable interruption du vicomte de Lorgeril, député royaliste des Côtes-du-Nord, dans la séance très mouvementée du 8 mars 1871. Le député Hugo, ulcéré que l'Assemblée ne veuille pas l'entendre ni valider l'élection de Garibaldi, saisit bientôt la plume d'un sténographe et rédige *illico* sa lettre de démission. Du point de vue politique, l'interruption outrageante du vicomte se lit d'abord comme le propos cinglant d'un hobereau réactionnaire à l'encontre du mage républicain rentré d'exil. Mais la biographie de l'interrupteur révèle un fait troublant : Hippolyte de Lorgeril lui-même est poète – poète obscur sans doute, poète bizarre, poète sans gloire ni postérité, mais poète. « Très critiqué comme poète, notamment pour la longueur inusitée de certains de ses vers, il a publié : *Une étincelle* ; *La Chaumière incendiée* ; *Ballades* ; *L'Art de parvenir*, poème satirique », nous apprend le *Dictionnaire des parlementaires français*. Ainsi, l'antagonisme politique se double d'une rivalité de plume – rancœur inexpiable d'un laborieux faiseur de vers que le triomphe de l'alexandrin à la mode hugolienne conduit à l'excès verbal.

Cet incident de séance nous le révèle donc : les assemblées françaises sont peuplées de poètes. Lamartine et Hugo bien sûr, mais un grand nombre d'autres amants des muses dont les bibliothèques, patiemment sollicitées, nous restituent les recueils oubliés. Sur plus de quinze mille individus élus députés depuis la Révolution, un tiers d'entre eux ont publié au moins un livre : histoire, droit, sciences politiques sont leurs domaines de prédilection, mais on trouve aussi des romanciers comme Eugène Sue, des dramaturges comme Félix Pyat et plus de cent cinquante auteurs de poèmes ou de chansons. Telles sont les œuvres, étonnantes de diversité, dont la présente anthologie vise à donner un aperçu.

Dès sa formation, en 1789, l'Assemblée nationale fait l'objet de chansons, d'épigrammes, dans la tradition satirique qui permettait déjà, sous l'Ancien Régime, d'écorcher les puissants.

Au milieu du bouil'versement  
On vit s'former, je n'sais comment  
L'Assemblée nationale  
Cell'ci lâcha nombre d'décrets  
Donnit<sup>1</sup> naissance à mille forfaits  
Dignes de ca,  
Dignes de ca,  
Dignes de cannibales

tempête ainsi François Marchant, fervent royaliste, qui publie en 1792 *Les Bienfaits de l'Assemblée nationale ou Entretiens de la Mère Saumon, doyenne de la Halle*. Retournant le style poissard des écrits sans-culottes au service de la monarchie, le pamphlétaire s'en prend tout particulièrement aux assignats :

<sup>1</sup>. Sic.

Nos mandataires ont, nous dit-on,  
Beaucoup d'expérience  
Ils ont par leur invention  
Sauvé toute la France ;  
Ces philosophes convaincus  
Du néant des richesses  
Nous ont donné des torche-culs  
Pour tenir lieu d'espèces...

Le même François Marchant ose mettre la Constitution en vers burlesques, d'autres chansonniers brocardent les députés... La représentation nationale se doit de répliquer, ce qu'elle fait de deux manières. D'une part, les muses sont mobilisées par décret-loi pour défendre la République : un texte du 27 floréal an II appelle les poètes « à célébrer les principaux événements de la Révolution française, à composer des pièces dramatiques républicaines, à transmettre à la postérité les grandes époques de la régénération des Français, à donner à l'histoire le ferme caractère qui convient aux annales d'un grand peuple conquérant sa liberté, attaquée par tous les tyrans de l'Europe ».

D'autre part, certains députés prennent eux-mêmes la plume, afin de célébrer la grandeur des institutions nouvelles. C'est le *Chant du départ* de Marie-Joseph Chénier, qui représente la Seine-et-Oise à la Convention ; c'est l'apothicaire Opoix, élu de la Seine-et-Marne, qui lance sa *Prière du républicain* ; c'est le régicide Desgrouas, député de l'Orne, qui publie son *Hymne à l'Être suprême*, tandis que leur collègue Bouquier, de la Dordogne, fait jouer un opéra révolutionnaire : *La Réunion du 10 août ou l'Inauguration de la République française*, « sans-culottide en cinq actes » composée avec un fonctionnaire de la Convention, Moline...

## Les fonctionnaires aussi

Dès la Révolution, des fonctionnaires des assemblées ont apporté leur pierre à l'édifice de la poésie parlementaire. Outre un huissier anonyme, citons Louis-Pierre Moline, secrétaire greffier de la Convention, qui écrivit onze hymnes patriotiques à la gloire de l'Être suprême, de Marat, de la victoire de Fleurus, ou son collègue Olivier Sauvageot, chef du bureau des procès-verbaux, qui célébra sous le nom de Ducroisit la suppression du costume religieux, l'Assemblée nationale et la fête de Bara.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les fonctionnaires poètes abandonnent prudemment le champ politique, à l'exemple du célèbre Lecomte de Lisle, bibliothécaire au Sénat. Un employé de la Chambre des députés, Lodoïs Lataste, fait exception : son recueil *Nos Parlementaires*, paru en 1898, se compose d'une succession de « portraits en quatrains » troussés de la sorte :

Ce n'est pas un tribun aux phrases surannées ;  
C'est l'orateur puissant, aux larges envolées.  
Sa diction est pure et d'un charme réel.  
Homme de cœur enfin : voilà Paul Deschanel.

Ce monument de flagornerie s'achève par un quatrain déférent à la gloire du secrétaire général de la Chambre, Eugène Pierre, dont l'auteur compare le *Traité de droit politique, électoral et parlementaire* à *L'Esprit des lois* de Montesquieu.

Un autre oublié mérite quant à lui une revanche sur la postérité : Louis-Auguste Martin, sténographe-rouleur, qui chante ainsi la joie des vacances parlementaires :

Lorsque notre Assemblée, au dépourvu de lois,  
Laisse dormir, enfin, la tribune aux abois,  
Moi, son *croque-discours*, grand ami du silence,  
Avec les orateurs je me trouve en vacance ;  
Et je quitte Paris, la bruyante cité,  
Cloaque froid l'hiver et fournaise l'été.  
Tout politique ennui de mon cœur se dissipe.  
Des livres, du papier, un daguerréotype,  
Ma femme, comme moi, lasse de cet enfer,  
Ensemble nous courons jusqu'au chemin de fer :  
Nous montons, il nous lance à plus d'un kilomètre,  
Plus promptement qu'en poste, aussi saufs qu'une lettre.

Parues en 1850, ses *Promenades poétiques et daguerriennes* sont le premier livre littéraire français illustré par la photographie.

« Plusieurs des morceaux déclamés sont pleins de chaleur et d'énergie. Tout respire le patriotisme le plus brûlant. La danse n'est pas un des moindres ornements de la fête », rend compte officiellement *Le Moniteur*, assurant que le metteur en scène « a su respecter la dignité du peuple jusque dans ses amusements ». Qu'on en juge :

L'astre de la philosophie  
Vient d'éclairer me genre humain,  
Le Peuple de la tyrannie  
A brisé le sceptre d'airain !  
Je cède au transport que m'inspire  
Sa sublime intrépidité,  
Et je chante dans mon délire  
La liberté, l'égalité.

## CHŒUR

Nous chantons dans notre délire  
La liberté, l'égalité.

Versez déesses bienfaitantes,  
Versez vos dons sur les mortels,  
Les nations reconnaissantes  
Vous élèveront des autels.  
Chaque soir sous nos toits rustiques  
Où règne la simplicité,  
Nous chantons sur des airs civiques  
La liberté, l'égalité.

Idéalisme et propagande se mêlent dans ces œuvres pleines d'exaltation, que le contexte enfle d'une emphase belliqueuse et vengeresse. Fabre d'Églantine, à qui nous devons la charmante chanson *Il pleut, il pleut bergère*, réécrit la *Carmagnole*. Et quand la guerre navale fait rage entre l'Angleterre de Pitt et la République française, le député du Loiret Léonard Bourdon compose patriotiquement une « Chanson républicaine sur le salpêtre », cette précieuse matière que les Français sont invités à recueillir dans les caves pour fabriquer de la poudre :

Descendons dans nos souterrains,  
La liberté nous y convie ;  
Elle parle, républicains,  
Et c'est la voix de la Patrie. (Bis.)  
Lave la terre en un tonneau ;  
En faisant évaporer l'eau,  
Bientôt le nitre va paraître.  
Pour visiter Pitt en bateau,  
Il ne nous faut (bis) que du salpêtre. (Bis.)

Mettons fin à l'ambition  
De tous les rois tyrans du monde,  
De ces pirates d'Albion,  
Qui prétendent régner sur l'onde : (Bis.)  
Nous avons tout ce qu'ils n'ont pas,  
Nous avons le cœur et les bras  
D'hommes libres et faits pour l'être ;  
Nous avons du fer, des soldats.  
Ce qu'il nous faut (bis) c'est du salpêtre. (Bis.)

C'est dans le sol de nos caveaux  
Que gît l'esprit de nos ancêtres ;  
Ils enterraient sous leurs tonneaux  
Le noir chagrin d'avoir des maîtres. (Bis.)  
Cachant sous l'air de la gaîté  
Leur amour pour la liberté,  
Ce sentiment n'osait paraître ;  
Mais dans le sol il est resté,  
Et cet esprit (bis) c'est du salpêtre. (Bis.)

On verra le feu du Français  
Fondre la glace germanique ;  
Tout doit répondre à ses succès :  
Vive à jamais la République ! (Bis.)  
Précurseurs de la liberté,  
Des lois et de l'égalité,  
Tels partout on doit vous connaître,  
Vainqueurs des bons par la bonté,  
Et des méchants (bis) par le salpêtre. (Bis.)

Après la tourmente révolutionnaire, la lyre rend un son plus pacifique, mais le personnel politique français continue d'accorder un prix particulier aux lettres et à la « langue des dieux », ainsi qu'ils désignent, pétris de références antiques, cet art poétique tenu en très haute

estime. Fils d'un modeste teinturier de Rouen, un certain Bignon adresse au Directoire, en 1798, une pétition en vers : cela suffit pour que Talleyrand le fasse entrer dans la carrière diplomatique et Bignon deviendra baron de l'Empire, ministre des Affaires étrangères, pair de France. En 1804, un poète académique, Fontanes, est porté par Napoléon à la présidence du Corps législatif, l'assemblée qui siège alors au Palais-Bourbon.

Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, les parlementaires élus au suffrage censitaire restent de fins lettrés, mais ils doivent subir la verve des chansons satiriques entonnées dans les banquets et les goquettes où s'est réfugiée la liberté d'expression : le parti républicain se fait une arme politique de cette poésie démocratique, plus populaire et moins ampoulée que les vieilles épopées laissées par les hérauts de la Révolution.

C'est pourquoi en 1848, alors que Lamartine arrive au point culminant de sa carrière en tant que chef du Gouvernement provisoire, l'avènement du suffrage universel porte à l'Assemblée nationale constituante un certain nombre de poètes : Victor Hugo bien sûr, qui est encore monarchiste à ce moment et n'est élu qu'à l'occasion d'une complémentaire, mais aussi Béranger qui n'a même pas fait acte de candidature, un satirique comme Altaroche, des poètes ouvriers comme Astouin ou Perdiguier, des poètes du dimanche aussi, certains talentueux d'ailleurs, à l'instar de César Bertholon...

Le coup d'État de 1851 met fin à la fête. Victor Hugo rejeté dans l'exil, la poésie est surtout d'opposition : ainsi le jeune Albert Milhaud se moque-t-il des séances peu consistantes du Corps législatif impérial par une parodie des *Djinns*, *La ballade du député trois-étoiles*.

## Une parodie et une satire

Au début du Second Empire, il est décidé de supprimer la tribune. Les séances du Corps législatif sont mornes et peu suivies, c'est pourquoi le républicain Albert Milhaud se moque de ces députés élus sous le régime de la candidature officielle, trop soumis à l'exécutif impérial.

### LA BALLADE DU DÉPUTÉ TROIS-ÉTOILES

Les djinns ! quel bruit ils font !

V. H.

Silence  
D'abord...  
Séance  
De mort.  
Son rêve  
S'achève  
Sans trêve.  
Il dort.

Mais, merveille,  
Le dormeur  
Se réveille,  
Ô rumeur...  
Sur sa stalle  
Il s'étale,  
Puis exhale  
Son humeur.

– Oh ! dit notre homme  
 Entre ses dents,  
 Adieu mon somme !  
 Mes jours plaisants !  
 Gare à la chute,  
 À la minute  
 Entrons en lutte !...  
 Déjà six ans ! –

Il arrête un fiacre  
 Qui vole et fend l'air,  
 Comme un simulacre  
 Du rapide éclair.  
 Front chargé de bistré,  
 Notre homme sinistre  
 Va chez le ministre,  
 Chez monsieur Rouher.

Mais bientôt plein de joie  
 Il sort ; le tour est fait,  
 Car Rouher le renvoie  
 À certain sous-préfet.  
 Comme Dieu l'a fait riche,  
 Et qu'au reste il s'en fiche,  
 Il médite une affiche  
 Qui fera de l'effet.

Puis il va, mine benoîte,  
 Chez chaque électeur du lieu :  
 Sans distinction, à droite, –  
 – À gauche, – au fond, – au milieu.  
 Perché sur une tribune  
 Il leur promet la fortune ;  
 Sans confession aucune  
 Il promettrait le bon Dieu !

Celui-ci veut un pont, qu'importe !  
 Le pont est fait – il en répond.  
 L'autre n'en veut d'aucune sorte ;  
 C'est bien, on n'aura pas de pont.  
 Il est paternel, il est tendre,  
 Il cause avec qui veut l'entendre :  
 – Il aurait offert à Léandre  
 Un paquebot sur l'Hellespont.

Le jour est proche et le scrutin s'apprête.  
 Il fait sa barbe et met son plus beau frac,  
 Puis sur la foule attentive et muette  
 Lance un discours en style d'almanach.  
 Lorsque parfois sa mémoire s'égare,  
 – Quand il s'embrouille, – alors une fanfare  
 Joue à ses frais un concert si barbare  
 Qu'on ne sait si c'est d'Haydn ou d'Offenbach.

Il est nommé, gloire éphémère !  
 Victorieux législatif,  
 Il embrasse monsieur le maire,  
 Qui le lui rend d'un air passif ;  
 Puis le soir il prend le train poste  
 Pour être premier à son poste,  
 – Martyr du mandat, – holocauste  
 Du zèle représentatif.

Sans le moindre espoir de lucre  
 Il va, d'un ton solennel,  
 De la question du sucre  
 À celle du caramel.  
 Sourd à la voix des familles,  
 Il fatigue ses pupilles  
 À corriger les coquilles  
 Du *Journal officiel*.

Le plus souvent il garde  
 Un silence moral ;  
 Mais quand on le regarde,  
 Lance un « Très bien ! » banal ;  
 Ne prend jamais de notes,  
 Construit des galiotes,  
 Dessine des cocottes  
 Ou parcourt un journal.

Parfois pris de zèle,  
 Accès peu fréquents,  
 Sa voix se dégèle,  
 Accords éloquents !  
 Mais il se ravise  
 Et fainéantise...  
 – « C'est une bêtise !  
 J'en ai pour cinq ans. »

Lors il s'allonge  
 Et, rarement  
 Quittant son songe  
 Doux et charmant,  
 À la requête  
 De la sonnette,  
 Lève la tête  
 Péniblement.

Il tressaille  
 Par instant,  
 Puis il bâille,  
 Et, dolent,  
 Se torture  
 Et murmure :  
 « La clôture ! »  
 En bâillant.

Pas d'autre  
 Effort...  
 L'apôtre  
 Est mort !  
 Sa tête  
 Muette  
 S'arrête.  
 Il dort !

Après le règne échevelé des quarante-huitards, le nouveau régime ne semble guère favorable aux députés poètes. « Dans une société sage, il y aurait sinon une loi, du moins une coutume, qui interdirait toute fonction civique à tout homme convaincu d'avoir fait des vers passé l'âge de trente ans, affirme vigoureusement le pamphlétaire Louis Veuillot en 1859. Le poète ne pourrait être relevé de cette incapacité qu'après l'examen d'un jury de prêtres, d'artisans, de magistrats et de médecins, qui déciderait si la qualité morale de ses strophes et de son intelligence peut le faire absoudre du cas de métromanie. » Pour le grand polémiste catholique, « un peuple qui donne la parole aux poètes sur les affaires de l'État est un peuple abêti ».

Après la chute du Second Empire, le retour de Victor Hugo va ancrer pour longtemps la poésie dans les mœurs républicaines. Dans la rue, chansonniers et bohèmes ne se privent pas d'évoquer en souriant les moments forts de la vie parlementaire, qui constitue alors un thème d'inspiration inépuisable : ainsi, Raoul Ponchon publie une « Déclaration ministérielle » en vers (*Voir ci-contre*), puis, à l'issue d'une bagarre provoquée par l'affaire Dreyfus, il signe l'inoubliable « La séance est ouverte », long poème exclusivement composé d'invectives :

Crétin ! Canaille !  
Pitre ! Abruti !  
Chameau ! Volaille !  
Paquet ! Outil !

Et ce morceau de bravoure se termine par la formule rituelle : « On passe à l'ordre du jour. »

Sous la III<sup>e</sup> République, les députés poètes sont particulièrement nombreux, qu'ils appartiennent à la génération fondatrice des « hugo-lâtres » ou qu'ils expriment leur singulière originalité. Signe de cette abondance : la parution de véritables anthologies au début du xx<sup>e</sup> siècle, en particulier *La Muse parlementaire* de Pétrus Durel en 1902, puis *Rimeurs du Luxembourg et du Palais Bourbon* de Gustave Hirschfeld

## Un discours de politique générale en vers

Figure du Quartier latin avec son ami Verlaine, Raoul Ponchon n'a jamais été député, mais le poète hirsute publie cette déclaration ministérielle en vers au moment de l'investiture du cabinet Tirard, en décembre 1887. Le ministre de l'Intérieur est Jean Sarrrien. Ce gouvernement tombera le 30 mars 1888.

### LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,  
Merveilleux orateurs justement réputés,  
L'humble cabinet qui devant vous se présente  
N'a d'autre ambition à l'époque présente  
Que de continuer avec conviction  
Cette œuvre d'entente et de conciliation  
Républicaines commencée en la journée  
Du trois Décembre où la crise fut ajournée.

Notre pays voit – est-ce une aberration ? –  
Dans cette *beautiful* manifestation  
De l'Assemblée, hier pleine encor de tangage,  
De paix intérieure un très précieux gage ;  
Lui donner cette paix est pour nous un devoir.  
Le pays tout entier se berce de l'espoir  
Qu'aux agitations politiques civiles  
Qui font s'entre-tuer les habitants des villes  
Va succéder – au moins jusques à cet été –  
Une ère de repos et de tranquillité  
Si nécessaire à la reprise des affaires  
Depuis longtemps languissantes et poitrinaires.

Pour répondre à ce que la France attend de nous,  
N'en doutez pas, Messieurs, avec un soin jaloux  
Pendant ni plus ni moins qu'une semaine entière  
Nous potasserons la question financière,  
La sociale et puis l'économique aussi,  
Itou la militaire : elle s'impose si  
Impérieusement à la sollicitude  
Du Parlement que j'en ferai ma propre étude.

Dans l'ordre financier nous continuerons à  
Travailler sans cesse à rééquilibrer la  
Balance budgétaire un tantinet bancale  
À la suite de la crise commerciale  
Qui sévit sur le vieux monde et sur les nouveaux,  
Par l'exécution rapide de travaux  
Profitables à notre industrie ordinaire  
Pour lutter contre la concurrence étrangère ;  
Par l'argent consacré tant à l'instruction  
De la jeunesse, espoir de toute nation,  
Qu'à l'énorme et pourtant très utile dépense  
Que réclame à grands cris du pays la défense.

Nous avons déjà mis de côté beaucoup d'or ;  
Nous nous efforcerons d'en mettre plus encor,  
Afin d'équilibrer la chose budgétaire.  
(Voir plus haut.) Nous ferons – tel l'ancien ministre –  
Tout ce qu'il faut pour réprimer avant un mois  
Les fraudes et les dols qui lèsent à la fois  
Et le trésor public et le commerce honnête.

De plus, et là-dessus notre idée est très nette  
– Comme les autres – nous étudierons d'abord  
(Je le répéterai, Messieurs, jusqu'à ma mort)

Les réformes qu'on appelle financières.  
(Voir plus haut.) Cauchemars des chambres devancière.  
Avec le vif désir de nous entendre un brin,  
Je crois que nous pourrons sortir de ce pétrin :  
Ces réformes, d'ailleurs, sont celles, je suppose,  
Que la commission du Budget nous propose.

Nous vous demanderons aussi très instamment  
De procéder, et ça le plus rapidement  
Que possible, et plus vite encore car ça urge,  
Plus vite assurément que n'agit une purge,  
À la discussion des lois qui touchent aux  
Cent branches du travail de nos nationaux.  
Parmi ces lois, Messieurs, qui veulent une prompte  
Discussion, il faut qu'au premier rang je compte  
Celles concernant la responsabilité  
En cas d'accidents, trop fréquents en vérité,  
Dans des ateliers et dans les manufactures,  
Dans les usines où les tâches sont si dures ;  
Nous réglerons le travail des enfants  
Et des femmes dans tous les établissements ;  
La caisse de secours ainsi que de retraite  
Des mineurs sera le digne objet d'une enquête.  
Puis, nous réformerons la législation  
Sur les faillites qui reste en suspension ;  
Nous ferons le projet d'avoir souci des Mines ;  
Cadastres, orphéons, mille choses badines.  
Vagues sociétés de secours mutuel,  
Caisse d'Épargne auront nos soins habituels ;  
Nous organiserons dans le sein des campagnes  
L'Assistance Publique ; aussi sur les montagnes.  
Le développement de notre enseignement  
Agricole obtiendra quelque encouragement ;

Enfin, nous vous créerons, chambres d'Agriculture !  
Code rural, je vois ta mise au point future !

Tenez, pendant que vous êtes encor debout  
Écoutez-moi, Messieurs, je vais vous dire tout :  
Nous serions enchantés, je le dis sans mystère,  
Que vous potassiez notre loi militaire.  
Tel est, à notre avis, en deux mots comme en cent,  
Le travail qui semble aujourd'hui le plus pressant ;  
Mais pour accomplir cette œuvre il est nécessaire  
Que les républicains ne forment qu'un seul frère ;  
Constatons d'autre part, et c'est là le bouquet,  
Que le gouvernement de la République est  
En bons rapports avec les nations voisines :  
La France et l'Allemagne ont l'air de deux cousines.

Désireux du maintien de la paix au-dehors,  
À calmer les esprits tendront tous nos efforts.  
Serviteurs dévoués de la chose publique,  
Nous voulons assurer d'une main énergique  
Le respect de nos lois. N'est-ce point déjà beau ?  
Ce nous serait un jeu d'avaloir un chameau  
Auprès de ce travail. Nuit et jour sans relâche  
Pourtant, on nous verra suer à notre tâche,  
Qui est de conserver surtout ta dignité  
France républicaine et ta prospérité !

*Pour le Ministre de l'Intérieur,*  
RAOUL PONCHON

et Charles Florentin en 1911. La poésie patriotique, sous l'influence de Déroulède, évolue vers un nationalisme intransigeant, tout comme la poésie sociale tend à se radicaliser. Ainsi, le socialiste Gérauld-Richard n'y va pas par quatre chemins dans sa chanson *La Bataille*, publiée il est vrai avant son élection :

Allons ! les fils de fusillés !  
Mettez dans vos fusils rouillés  
De la mitraille...

Nous ferons, bourgeois ruminants,  
Dans vos estomacs bedonnants,  
Plus d'une entaille !

La lutte sera sans merci  
Nous aurons le cœur endurci  
Dans la bataille.

Beaucoup de députés poètes de la III<sup>e</sup> République, pourtant, à la différence de leurs grands ancêtres de la Révolution, recherchent leurs thèmes en dehors de la politique, laissant entrevoir leur jardin secret. « Tel révolutionnaire truculent et farouche est peut-être au fond un sensible et un tendre. Tel qui paraît majestueux, figé dans une hautaine et froide roideur, est peut-être le plus souriant des pères de famille, aimant à se faire petit avec les tout petits, grand-père rieur et gai, adoré des enfants, écrit le poète et questeur Gustave Rivet, en préface de l'anthologie constituée par Pétrus Durel.

« Qui vous dit que cet autre, qui semble ne vivre que pour ses idées, pour son parti, uniquement préoccupé de servir la cause à laquelle il donne tout son cœur, n'a pas le cœur torturé par l'amour d'une femme aux pieds de qui il supplie et pleure ?

« La foule ne s'inquiète point de ces choses et ne s'y intéresse point ; elle ne voit que le combattant, le tribun dans sa vie extérieure ; elle ne

se soucie point de l'homme intérieur avec ses aspirations, ses douleurs ou ses joies. »

Enfin, les députés poètes trouvent parfois, dans l'accomplissement de leurs fonctions officielles, l'occasion de trousseur quelques vers de circonstance. Voici le compliment qu'un obscur député de la Corrèze, Pierre Brugeilles, récite en recevant, dans les années 1880, l'épouse de son préfet :

Madame,

Pour vous recevoir  
Nous voudrions pouvoir  
Vous combler d'honneurs.  
Acceptez en gage,  
Pour vous rendre hommage,  
Ce bouquet de fleurs.

Il est le symbole,  
L'ardente auréole  
De nos chastes cœurs,  
Et le souhait sincère  
Autant que prospère  
De votre bonheur.

Et c'est pour s'épargner le discours convenu dont s'accompagne souvent la remise d'une Légion d'honneur que le député des Ardennes Lucien Hubert, en septembre 1904, compose ce sonnet :

### POUR FÊTER LE RUBAN ROUGE D'UN AMI

L'automne a parsemé tout l'or de sa palette,  
La feuille pourpre vole au givre du matin,

Et dans le cadre exquis de l'aube violette  
L'église se profile en son charme latin.

Et voici dans l'azur subtil d'un ciel léger  
Qu'un ruban rouge tombe, Ami, sur ton automne,  
Comme la feuille pourpre au calme du verger,  
Si naturellement que nul ne s'en étonne.

Allons ! c'est du soleil par toute la maison,  
Et c'est – conquise enfin – la divine saison  
Où le bonheur mettra son joyeux sortilège,

Tandis que flamboiera – symbole encourageant –  
Le clair ruban qui rit à tes cheveux d'argent,  
Comme un coquelicot sourirait à la neige.

Ces élégances d'un autre temps ne condamnent pourtant pas la poésie parlementaire au charme désuet du magasin d'antiquités. Issus des maquis, revenant des camps, les députés poètes de la Résistance renouvellent profondément l'inspiration et le style après 1945. Ils siègent en outre auprès des grands poètes de la négritude, eux aussi tenants du vers libre et d'une certaine spontanéité littéraire héritée du surréalisme.

De Marie-Joseph Chénier à Léopold Sédar Senghor, de Robespierre à Edgar Faure, à travers toutes leurs différences, les députés poètes nous racontent à leur manière deux siècles d'histoire démocratique. On trouve parmi eux des lyriques, occupés à célébrer les valeurs et les institutions de la République ; des polémiques, à la muse contestataire ou partageuse ; des bucoliques, amoureux de leur terroir et de leurs traditions ; des classiques, adeptes de l'art pour l'art qui savent se détacher un moment de la vie publique ; des satiriques, qui jouent avec les mots pour mieux tourner en dérision leurs adversaires ; des syncrétiques enfin, en quête d'une musique nouvelle, s'ouvrant aux influences les plus diverses pour forger des images inédites... Toutes

les tendances cohabitent au sein du très informel groupe parlementaire des députés poètes, dont les œuvres multiples constituent un merveilleux témoignage d'humanisme.

### **Les derniers feux de la poésie patriotique**

Très éphémère sous-secrétaire d'État à l'Enseignement technique, dans le cabinet Herriot du 20 juillet 1926 qui fut renversé le jour même de sa présentation, Gaston Bazile n'est pas plus passé à la postérité pour son œuvre poétique, qui semble se résumer à un sonnet paru dans *L'Écho de France* en janvier 1909. Cette œuvre de jeunesse, hyperbolique et naïve à la fois, témoigne essentiellement de son patriotisme : celui d'un jeune ingénieur radical-socialiste issu d'une famille de viticulteurs, que son double attachement à la France des terroirs et à la République universelle fera député du Gard de 1924 à 1931, puis sénateur.

#### À LA FRANCE

France, mère des Arts...

Par delà les monts bleus et la mer Atlantique,  
Des pays de lumière à ceux des noirs hivers,  
Ô France ! entends monter vers toi, comme un cantique,  
Les acclamations sans fin de l'Univers.

Le Monde est ton domaine ; et les Peuples divers,  
Asservis à ton Verbe, ont une âme identique,  
Car tu sais exalter, dans la splendeur des vers,  
Le moderne Idéal et la Sagesse antique.

Prêtresse d'un seul culte, et de grâce investie,  
Offre ton âme, ainsi qu'une divine hostie,  
Aux hommes prosternés, dont se croisent les mains ;

Et leurs hymnes de gratitude et d'allégresse  
Feron, toujours vivante au fond des cœurs humains,  
Ta gloire impérissable, ô Fille de la Grèce !

## Un pastiche

Les députés poètes ont aussi de l'humour. Ainsi, le normalien Édouard Herriot, Président de la Chambre en 1925 et en 1936, Président de l'Assemblée nationale de 1947 à 1954, a laissé quelques pastiches qui tournent en dérision symbolistes et parnassiens, ses maîtres. C'est en effet leur double influence, avec des réminiscences romantiques et orientalisantes, qu'on retrouve dans ce sonnet de jeunesse, publié par Léon Treich en 1926.

### MODERNITÉS

Sous le tiède fouillis des neigeuses malines,  
Par ce soir qui l'énerve, elle fume en rêvant,  
Cependant que le feu crépite et que le vent  
Berce d'un long murmure et de chansons câlines

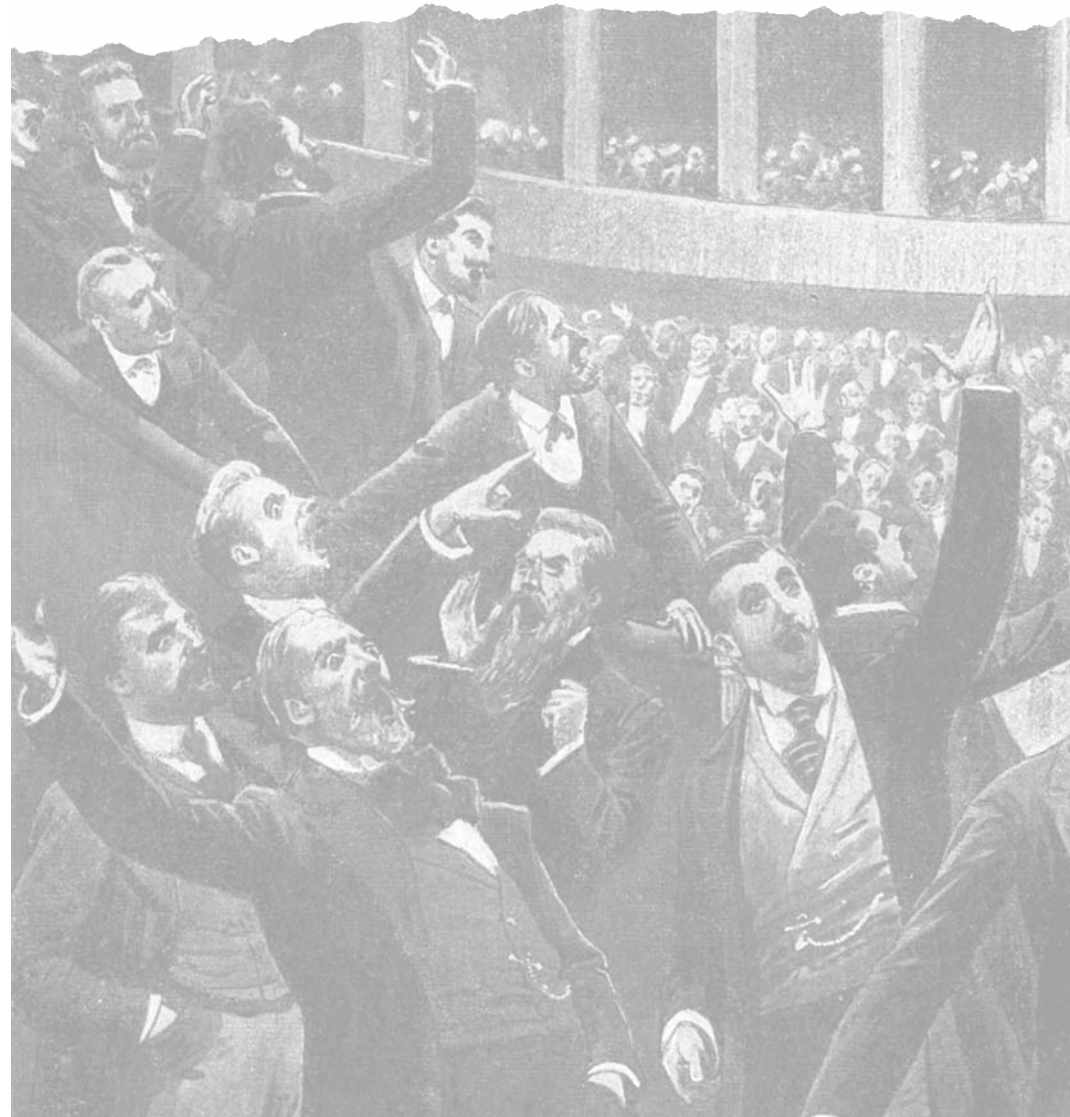
Son corps tout alangui des moiteurs du divan.  
À travers l'abat-jour aux teintes opalines,  
La lampe fait flotter un rayon d'or mouvant  
Sur la blancheur, éteinte un peu, des mousselines.

Aux murs quelques tableaux. Des pastels carminés  
Font ressortir ses traits douloureux et minés ;  
Tel un grand lis d'argent mourant dans l'eau d'un vase.

Elle a fermé l'oreille aux rumeurs de la nuit,  
Et durant qu'elle vague en rêve, l'extase  
Embrume ses yeux clairs où glisse un pleur d'ennui.

Ce que dit la bouche d'ombre

*Les lyriques : hymnes républicains  
et appels au soldat*





**Marie - Joseph Chénier**

( 1 7 6 4 - 1 8 1 1 )

« La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière, / La liberté guide nos pas ; / Et du Nord au Midi, la trompette guerrière, / A sonné l'heure des combats » : par ces strophes célèbres s'ouvre le chef-d'œuvre de Marie-Joseph Chénier, *Le Chant du départ*, cet « hymne de guerre » dont tous les écoliers de la Laïque, sous la Troisième République, ont su par cœur le martial refrain : « La République nous appelle / Sachons vaincre, ou sachons périr ; / Un Français doit vivre pour elle, / Pour elle un Français doit mourir ! »

Cependant, il serait injuste de résumer l'œuvre de Marie-Joseph Chénier à un seul chant : avec le peintre David et le musicien Gossec, le député de Seine-et-Oise à la Convention emploie son talent à la célébration des institutions républicaines, au milieu de la tourmente révolutionnaire qui conduit à la guillotine son propre frère André, le grand poète des *lambes*. Dans une France plus apaisée, Marie-Joseph va siéger au Conseil des Cinq-Cents puis au Tribunat, sans que personne ne lise plus son *Office des décades, ou discours, hymnes et prières en usage dans les Temples de la Raison*, publié à Paris « en l'an II de l'Ère républicaine ».

**HYMNE À LA LIBERTÉ  
POUR L'INAUGURATION  
DU TEMPLE DE LA RAISON**

Descends, ô Liberté, fille de la Nature ;  
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel :  
Sur les pompeux débris de l'antique imposture  
Ses mains relèvent ton autel.

Venez, vainqueurs des rois, l'Europe vous contemple ;  
Venez, sur les faux dieux étendez vos succès :  
Toi, sainte Liberté, viens habiter ce temple ;  
Sois la Déesse des Français.

Ton aspect réjouit le mont le plus sauvage,  
Au milieu des rochers enfante les moissons ;  
Embelli par tes mains, le plus affreux rivage  
Vit environné de glaçons.

Tu doubles les plaisirs, les vertus, le génie ;  
L'homme est toujours vainqueur sous tes saints étendards ;  
Avant de te connaître il ignore la vie ;  
Il est créé par tes regards.

Au peuple souverain, tous les Rois font la guerre ;  
Qu'à tes pieds, ô Déesse, ils tombent désormais ;  
Bientôt sur le cercueil des Tyrans de la terre  
Les peuples vont jurer la paix.

Guerriers libérateurs, race puissante et brave,  
Armés d'un glaive humain, sanctifiez l'effroi ;  
Terrassé par vos coups, que le dernier esclave  
Suive au tombeau le dernier roi.

« Je crois à la destruction prochaine de tous les tyrans et de tous les rebelles, à la régénération des mœurs, à la propagation de toutes les vertus, et au triomphe éternel de la Liberté », proclame le même *Office des décades*, qui après ce *credo* se termine logiquement par un décalogue laïque.

## COMMANDEMENTS RÉPUBLICAINS

La République tu serviras,  
Une, indivisible seulement.  
Aux Fédéralistes feras  
La guerre éternellement.  
En bon Soldat, tu te rendras  
À ton service exactement.  
Tes père et mère honoreras,  
Et la vieillesse mêmement.  
Pour tous les cultes tu seras,  
Comme veut la Loi, tolérant.  
Les beaux-arts tu cultiveras ;  
D'un État ils sont l'ornement.  
À ta Section tu viendras,  
Convoquée légalement.  
Ta boutique tu fermeras,  
Chaque Décadi strictement.  
La Constitution tu suivras,  
Ainsi que tu en as fait serment.  
À ton poste tu périras,  
Si tu ne peux vivre librement.



**Alphonse de Lamartine**

( 1 7 9 0 - 1 8 6 9 )

L'histoire a retenu d'Alphonse de Lamartine les mesures prises par le chef du Gouvernement provisoire en 1848 : au grand poète, ancien député du Nord devenu député de Saône-et-Loire, nous devons le suffrage universel, l'abolition de l'esclavage et le maintien du drapeau tricolore.

Mais ses débuts politiques ont été difficiles. Le 3 juillet 1831, quand Lamartine se présente pour la première fois à la députation, sa double candidature à Toulon et à Dunkerque est durement attaquée dans le journal *La Némésis*, dont le nom signifie : « la Vengeance ». Lamartine, d'ailleurs, sera battu : il n'obtiendra un siège que deux ans plus tard. Écrite le jour même du scrutin, sa réponse à *Némésis* définit le rôle du poète en politique.

## À NÉMÉSIS

Non, sous quelque drapeau que le barde se range,  
 La muse sert sa gloire et non ses passions !  
 Non, je n'ai pas coupé les ailes de cet ange  
 Pour l'atteler hurlant au char des factions !  
 Non, je n'ai point couvert du masque populaire  
 Son front resplendissant des feux du saint parvis,  
 Ni pour fouetter et mordre, irritant sa colère,  
 Changé ma muse en Némésis !

D'implacables serpents je ne l'ai point coiffée ;  
 Je ne l'ai pas menée une verge à la main,  
 Injuriant la gloire avec le luth d'Orphée,  
 Jeter des noms en proie au vulgaire inhumain.  
 Prostituant ses vers aux clameurs de la rue,  
 Je n'ai pas arraché la prêtresse au saint lieu ;  
 À ses profanateurs je ne l'ai pas vendue,  
 Comme Sion vendit son Dieu !

Non, non : je l'ai conduite au fond des solitudes,  
 Comme un amant jaloux d'une chaste beauté ;  
 J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes  
 Dont la terre eût blessé leur tendre nudité ;  
 J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,  
 J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,  
 Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses ailes  
 Que la prière et que l'amour !

L'or pur que sous mes pas semait sa main prospère,  
 N'a point payé la vigne ou le champ du potier ;  
 Il n'a point engraisé les sillons de mon père  
 Ni les coffres jaloux d'un avide héritier :

Elle sait où du ciel ce divin denier tombe.  
 Tu peux sans le ternir me reprocher cet or !  
 D'autres bouches un jour te diront sur ma tombe  
 Où fut enfoui mon trésor.

Je n'ai rien demandé que des chants à sa lyre,  
 Des soupirs pour une ombre et des hymnes pour Dieu,  
 Puis, quand l'âge est venu m'enlever son délire,  
 J'ai dit à cette autre âme un trop précoce adieu :  
 « Quitte un cœur que le poids de la patrie accable !  
 Fuis nos villes de boue et notre âge de bruit !  
 Quand l'eau pure des lacs se mêle avec le sable,  
 Le cygne remonte et s'enfuit. »

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle,  
 S'il n'a l'âme et la lyre et les yeux de Néron,  
 Pendant que l'incendie en fleuve ardent circule  
 Des tempes aux palais, du Cirque au Panthéon !  
 Honte à qui peut chanter pendant que chaque femme  
 Sur le front de ses fils voit la mort ondoyer,  
 Que chaque citoyen regarde si la flamme  
 Dévore déjà son foyer !

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires  
 En secouant leur torche aiguissent leurs poignards  
 Jettent les dieux proscrits aux rires populaires,  
 Ou traînent aux égouts les bustes des Césars !  
 C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste ;  
 C'est l'heure de monter au rostre ensanglanté,  
 Et de défendre au moins de la voix et du geste  
 Rome, les dieux, la liberté !

La liberté ! ce mot dans ma bouche t'outrage ?  
 Tu crois qu'un sang d'ilote est assez pur pour moi,  
 Et que Dieu de ses dons fit un digne partage,

L'esclavage pour nous, la liberté pour toi ?  
 Tu crois que de Séjan le dédaigneux sourire  
 Est un prix assez noble aux cœurs tels que le mien,  
 Que le ciel m'a jeté la bassesse et la lyre,  
 À toi l'âme du citoyen ?

Tu crois que ce saint nom qui fait vibrer la terre,  
 Cet éternel soupir des généreux mortels,  
 Entre Caton et toi doit rester un mystère ;  
 Que la liberté monte à ses premiers autels ?  
 Tu crois qu'elle rougit du chrétien qui l'épouse,  
 Et que nous adorons notre honte et nos fers  
 Si nous n'adorons pas ta liberté jalouse  
 Sur l'autel d'airain que tu sers ?

Détrompe-toi, poète, et permets-nous d'être hommes !  
 Nos mères nous ont faits tous du même limon,  
 La terre qui vous porte est la terre où nous sommes,  
 Les fibres de nos cœurs vibrent au même son !  
 Patrie et liberté, gloire, vertu, courage,  
 Quel pacte de ces biens m'a donc déshérité ?  
 Quel jour ai-je vendu ma part de l'héritage,  
 Ésaü de la liberté ?

Va, n'attends pas de moi que je la sacrifie  
 Ni devant vos dédains ni devant le trépas !  
 Ton Dieu n'est pas le mien, et je m'en glorifie :  
 J'en adore un plus grand qui ne te maudit pas.  
 La liberté que j'aime est née avec notre âme,  
 Le jour où le plus juste a bravé le plus fort,  
 Le jour où Jéhovah dit au fils de la femme :  
 « Choisis, des fers ou de la mort ! »

Que ces tyrans divers, dont la vertu se joue,  
 Selon l'heure et les lieux s'appellent peuple ou roi,

Déshonorent la pourpre ou salissent la boue,  
 La honte qui les flatte est la même pour moi !  
 Qu'importe sous quel pied se courbe un front d'esclave !  
 Le joug, d'or ou de fer, n'en est pas moins honteux !  
 Des rois tu l'affrontas, des tribuns je le brave  
 Qui fut moins libres de nous deux ?

Fais-nous ton Dieu plus beau, si tu veux qu'on l'adore  
 Ouvre un plus large seuil à ses cultes divers  
 Repousse du parvis que leur pied déshonore  
 La vengeance et l'injure aux portes des enfers !  
 Écarte ces faux dieux de l'autel populaire,  
 Pour que le suppliant n'y soit pas insulté !  
 Sois la lyre vivante, et non pas le Cerbère  
 Du temple de la Liberté !

Un jour, de nobles pleurs laveront ce délire ;  
 Et ta main, étouffant le son qu'elle a tiré,  
 Plus juste arrachera des cordes de ta lyre  
 La corde injurieuse où la haine a vibré !  
 Mais moi j'aurai vidé la coupe d'amertume  
 Sans que ma lèvre même en garde un souvenir ;  
 Car mon âme est un feu qui brûle et qui parfume  
 Ce qu'on jette pour la ternir.



**Victor Hugo**

( 1 8 0 2 - 1 8 8 5 )

« **A**rtiste civilisateur », comme il se qualifiait lui-même, Victor Hugo ne doute pas que la place du poète, ce « rêveur sacré » qui « lui seul a le front éclairé », soit au Parlement. Nommé par Louis-Philippe à la Chambre des pairs en 1845, l'auteur d'*Hernani* est élu le 4 juin 1848 à l'Assemblée nationale constituante, à l'issue d'une élection complémentaire dans le département de la Seine. Réélu l'année suivante pour siéger à l'Assemblée nationale législative, il se révèle un représentant du peuple très actif, jusqu'au coup d'État du 2 décembre 1851 qui le jette dans l'exil.

Dix-neuf ans plus tard, il rentre triomphalement en France : les Parisiens l'envoient à l'Assemblée nationale de 1871, mais il démissionne un mois plus tard parce que la majorité refuse de valider l'élection de Garibaldi. La création du Sénat, à la fin de 1875, lui permet de retrouver le palais du Luxembourg où il a débuté comme pair de France.

Royaliste dans sa jeunesse, tenté ensuite par le bonapartisme puis l'orléanisme, Victor Hugo devient dans l'exil le mage d'une République humanitaire et universaliste qu'il rêve de présider un jour.

La méditation qu'on va lire suit d'un mois sa première élection au suffrage universel.

## CE QUE LE POÈTE SE DISAIT EN 1848

Tu ne dois pas chercher le pouvoir, tu dois faire  
 Ton œuvre ailleurs ; tu dois, esprit d'une autre sphère,  
 Devant l'occasion reculer chastement.  
 De la pensée en deuil doux et sévère amant,  
 Compris ou dédaigné des hommes, tu dois être  
 Père pour les garder et pour les bénir prêtre.  
 Lorsque les citoyens, par la misère aigris,  
 Fils de la même France et du même Paris,  
 S'égorgent ; quand, sinistre, et soudain apparue,  
 La morne barricade au coin de chaque rue  
 Monte et vomit la mort de partout à la fois,  
 Tu dois y courir seul et désarmé ; tu dois  
 Dans cette guerre impie, abominable, infâme,  
 Présenter ta poitrine et répandre ton âme,  
 Parler, prier, sauver les faibles et les forts,  
 Sourire à la mitraille et pleurer sur les morts ;  
 Puis remonter tranquille à ta place isolée,  
 Et là, défendre, au sein de l'ardente assemblée,  
 Et ceux qu'on veut proscrire et ceux qu'on croit juger,  
 Renverser l'échafaud, servir et protéger  
 L'ordre et la paix, qu'ébranle un parti téméraire,  
 Nos soldats trop aisés à tromper, et ton frère,  
 Le pauvre homme du peuple aux cabanons jeté,  
 Et les lois, et la triste et fière liberté ;  
 Consoler, dans ces jours d'anxiété funeste,  
 L'art divin qui frissonne et pleure, et pour le reste  
 Attendre le moment suprême et décisif.

Ton rôle est d'avertir et de rester pensif.

Paris. Juillet 1848.



## Jean-Baptiste Baudin

( 1 8 1 1 - 1 8 5 1 )

Obscur député de l'Ain, Jean-Baptiste Baudin devient un martyr de la République le 3 décembre 1851, quand il tente de soulever les ouvriers du faubourg Saint-Antoine au lendemain du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. « À bas les vingt-cinq francs ! » lui répondent quelques hommes en blouse, faisant allusion au montant de l'indemnité parlementaire. Dans *Histoire d'un crime*, Victor Hugo a immortalisé l'épisode : « Baudin, qui avait déjà choisi son poste de combat et qui était debout sur la barricade, regarda fixement ces hommes, et leur dit : – Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ! » La troupe tire et Baudin tombe, mortellement touché de trois balles.

Dans ses papiers, on retrouvera le texte de *L'Astre français*, « chanson patriotique chantée au banquet de Nantua, le 1<sup>er</sup> septembre 1830 ». Déjà républicain, le carabin de dix-neuf ans célèbre alors la chute du drapeau blanc et le rétablissement du drapeau tricolore. Franc-maçon, médecin des pauvres, Baudin est élu en 1849 à l'Assemblée nationale législative. C'est sous une écharpe tricolore de fortune, confectionnée avec des bandes de calicot, qu'il va mourir sur les barricades.

## L'ASTRE FRANÇAIS

*Air : La Sentinelle*

Un nouvel astre a brillé dans les cieux !  
 Ô mon pays ! reconnais ton étoile !  
 Salut trois fois à ses rayons heureux  
 Qui vers le Port ont guidé notre voile !

L'éclat de sa triple couleur  
 Efface une couleur flétrie  
 Liberté, victoire et bonheur  
 Avec l'Étoile de l'honneur  
 Se sont levés sur ma Patrie !  
 Sur ma Patrie !

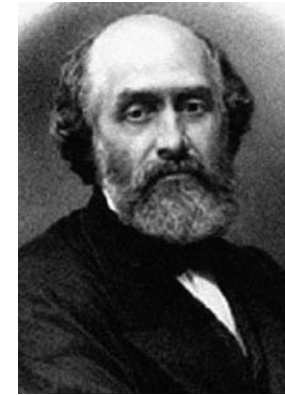
Pendant vingt ans l'astre de mon pays  
 Servit toujours de phare à la victoire.  
 Il faisait honte à nos rois avilis  
 N'ont-ils pas fait divorce avec la gloire ?

Il apparaît l'astre vengeur  
 Et l'on voit fuir la tyrannie  
 Liberté, victoire, etc.

Astre de paix, signe d'Égalité  
 J'ai vu flotter le drapeau tricolore  
 Fils de la gloire et de la Liberté  
 Je te revois à ta nouvelle aurore !

Je ne puis mourir car sur mon cœur  
 A brillé l'étoile chérie  
 Liberté, victoire, etc.

Héros français dont les fronts abattus  
Portaient du lys de pâleur abhorrée  
Levez les yeux, voyez comme à Fleurus,  
Briller sur vous notre étoile adorée.



**Victor de Laprade**

( 1 8 1 3 - 1 8 8 3 )

**N**é à Montbrison, avocat à Lyon, Victor de Laprade publie à vingt-six ans ses premiers poèmes, *Les Parfums de Madeleine*, *La Colère de Jésus*, *Psyché*, œuvres d'un idéaliste chrétien qui s'éloigne du romantisme pour annoncer, par certains traits, l'École parnassienne. La critique salue la grâce de son inspiration, si bien qu'en 1847, à l'âge de trente-quatre ans, Victor de Laprade est élu à l'Académie française, au fauteuil d'Alfred de Musset.

Devenu professeur de littérature française à la faculté des lettres de Lyon, il est destitué sous le Second Empire pour une satire, *Les Muses d'État*, en 1861. Le modéré se mue en opposant et, après le désastre de Sedan et la chute de Napoléon III, il est envoyé par les Lyonnais à l'Assemblée nationale de 1871, où il siège au centre droit.

Ses *Poèmes civiques*, parus en 1873, reprennent de nombreuses œuvres écrites sous l'Empire pour fustiger la corruption du régime et le pouvoir personnel.

## LA LIBERTÉ

Elle ne viendra pas sous l'armure guerrière,  
Comme la tyrannie, une hache à la main ;  
La vierge aux ailes d'or, fille de la lumière,  
Apporte, en se montrant, la paix au genre humain.

Dès que son fier sourire éclaire un coin du globe,  
Les peuples éblouis se l'annoncent entre eux :  
Les sillons effleurés d'un seul pli de sa robe  
Livrent au moissonneur un pain plus généreux.

Le sol germe à l'instant mille vertus nouvelles.  
Les fronts pâles et froids ont repris leurs couleurs.  
De plus forts jeunes gens et des vierges plus belles  
En essaims plus nombreux se groupent dans les fleurs.

Quand, sur les sombres mers, éclipsant les étoiles,  
Elle a d'un pied vermeil rasé le bout des flots,  
Le sinistre Océan, peuplé de blanches voiles,  
S'égayé à la chanson des joyeux matelots.

Mille hardis vaisseaux, malgré les vents contraires,  
Savent d'un monde à l'autre apporter les présents ;  
Des peuples inconnus vont se saluer frères  
Et s'enseigner les mœurs et les arts bienfaisants.

Lorsqu'elle daigne une heure, au pied de l'Acropole,  
S'asseoir dans les cités et leur donner des lois,  
Elle y fait, dans ces murs bâtis par sa parole,  
Les moindres citoyens plus nobles que les rois.

Une Muse, sa sœur, instruit les statuaires :  
Assemblés en conseil sur le fronton serein,  
Des dieux plus souriants peuplent les sanctuaires ;  
L'idéal s'est fait chair dans le marbre et l'airain.

Ah ! ceux-là t'insultaient dans leur culte sauvage !  
Ces hommes au front bas qui, de sang abreuvés,  
D'un masque de furie ont sali ton visage  
Et caché ton berceau sous un tas de pavés ;

Qui t'ont montrée hurlant et tuant sur nos places,  
Dansant la carmagnole autour des rois mourants !...  
Ces amours de tribuns avec les populaces  
Consacrés par la haine ont pour fruit les tyrans.

Non, tu ne grandis pas sur des palais en cendre !  
Non, tu ne te plais pas aux farouches clameurs !  
Jamais de ton azur on ne te vit descendre  
Chez des peuples sans Dieu, sans aïeux et sans mœurs.

Non, non, la liberté naquit le jour suprême  
Où la raison dans l'âme assura son pouvoir ;  
Où l'homme en ses désirs sut se vaincre lui-même  
Et connut le saint nom des lois et du devoir ;

Où le premier martyr tomba seul et dans l'ombre ;  
Où le premier vaincu s'affranchit par la mort ;  
Le jour où la sagesse a triomphé du nombre ;  
Le jour où le plus juste a bravé le plus fort.

Les abeilles d'Hymette ont nourri son enfance ;  
Elle a parlé d'abord la langue de Platon ;  
Pallas lui confiait son égide et sa lance ;  
Eschyle était soldat pour elle à Marathon.

Puis, dans le mâle éclat de sa beauté sévère,  
 Sous le joug des Césars voyant Rome expirer,  
 Elle a rempli sa coupe aux vignes du Calvaire  
 Et l'offre au genre humain pour s'y régénérer.

Tout homme en y buvant est affranchi par elle.  
 Les peuples abreuvés du flot libérateur  
 Aiment seuls à bâtir la cité fraternelle  
 Où tous sont rois, chacun s'y faisant serviteur.

Ceux-là marchent en paix, ils vaincront par l'exemple :  
 Chez eux, le droit nouveau fleurit d'un arbre ancien ;  
 La chaste liberté, dont ils fondent le temple,  
 N'a jamais répandu d'autre sang que le sien.

Elle reste invincible à travers nos défaites,  
 Vigilante au milieu de notre épais sommeil !  
 Quand son astre se voile au sein de nos tempêtes,  
 Croyons à ses retours comme à ceux du soleil.

Pareils au laboureur patient, calme, austère,  
 Robuste volonté dont rien n'use l'airain,  
 Aux rayons à venir préparons notre terre ;  
 Afin d'y moissonner, semons-y le bon grain.

Préparons nos cités pour qu'elle s'y repose  
 Et donne aux lois, aux arts, à l'homme, au monument,  
 La beauté, le sourire absent de toute chose  
 Qui n'a pas de sa main reçu l'achèvement.

Préparons-lui des fils meilleurs que nous ne sommes !  
 Elle aime les cœurs fiers et soumis tour à tour,  
 Ceux dont l'âme, inflexible aux caprices des hommes,  
 Au joug sacré des lois se courbe avec amour ;

Ceux qui sont purs d'envie et de vanité basse ;  
 Ceux qui ne rêvent pas, complices d'un tyran,  
 D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse  
 Et de faire petit ce que Dieu voulait grand ;

Qui savent respecter, voulant qu'on les respecte ;  
 Ceux qui ne tiennent point, dans leur orgueil étroit,  
 Toute haute vertu pour folle ou pour suspecte,  
 Tout droit qui n'est pas leur pour un injuste droit ;

Ceux qui n'insultent pas aux œuvres de leurs pères ;  
 Ceux qui sont au devoir plus âpres qu'au bonheur ;  
 Qui, sous leurs humbles toits, trouvent leurs jours prospères,  
 Quand leurs fils, pour tout bien, ont le pain et l'honneur ;

Ceux qui n'adorent pas le stérile bien-être ;  
 Qui servent leur pays sans lui demander rien ;  
 Qui, pour un lit de pourpre aux gras festins du maître,  
 Pauvres, ne vendaient pas leurs droits de citoyens.

Chez ceux-là, méprisant la gloire mensongère,  
 L'auguste liberté vient choisir ses élus :  
 Soyons tels ! et demain la divine étrangère  
 Fera de nous son peuple et ne partira plus.

Mai 1866.



**Gustave Rivet**

( 1 8 4 8 - 1 9 3 6 )

Professeur de rhétorique, mais aussi journaliste et auteur dramatique, Gustave Rivet a compté, dans sa jeunesse, parmi les intimes de Victor Hugo. Élu député radical de l'Isère en 1883, il conserve son siège pendant vingt ans : très estimé de ses collègues pour sa culture et son esprit de tolérance, Gustave Rivet est même nommé questeur de la Chambre des députés de 1898 à 1902. Il exercera les mêmes fonctions au Sénat, où il siégera jusqu'en 1924. C'est lui qui défend, en 1908, le transfert des cendres de Zola au Panthéon. Dans *Égalité Fraternité*, une complainte républicaine aux accents très hugoliens, le poète questeur reste fidèle aux idéaux de sa jeunesse romantique.

## ÉGALITÉ FRATERNITÉ

### I

Nous sommes sur cette terre  
Où règne encore le chaos,  
Les jouets du noir mystère  
Et la cible des fléaux.

Car un destin implacable,  
Aveuglément fond sur nous,  
Il nous frappe, nous accable,  
Et nous courbe à deux genoux.

Tous, nous sommes une proie  
Pour le monstre dévorant ;  
À l'écho d'un cri de joie  
Répond le cri d'un mourant.

Quelle que soit notre sphère,  
Grands, petits, vaincus, vainqueurs,  
À notre tour, sous sa serre,  
Nous sentons saigner nos cœurs.

Il meurtrit toutes les âmes ;  
Les humbles, les triomphants,  
Les esprits virils, les femmes,  
L'aïeul comme les enfants.

Cette commune misère  
A fait notre égalité ;  
Et le seul recours sur terre  
Est dans la Fraternité !

## II

Or, quand sans pain, sans asile,  
Inquiets du lendemain,  
On voit passer par la ville  
Des pauvres tendant la main ;

Quand, succombant à la peine,  
Courbés sous le poids des ans  
Des vieillards sentent prochaine  
La misère aux traits cuisants,

Si, dans la vigueur de l'âge,  
Malgré son constant effort,  
Louvrier voit le chômage  
Menacer les siens de mort,

Si la mère se lamente,  
Si son triste cœur se fend  
En assistant impuissante,  
Aux tourments de son enfant ;

S'il se fait qu'on souffre et meure  
Sans secours et sans espoir...  
Sur ce sort cruel et noir,  
Oh ! la fraternité pleure !

## III

Nous, Dauphinois, dont les âmes  
S'émeuvent pour le malheur,  
Qui jamais ne méprisâmes  
Nos frères dans la douleur,

Songeons à l'angoisse amère  
Des vieillards infortunés,  
Aux sanglots profonds des mères,  
Aux plaintes des nouveaux nés.

À leurs appels lamentables  
Que nul cœur ne soit fermé ;  
Que nos mains dressent des tables  
Devant le pauvre affamé.

Car lorsqu'elle voit des larmes  
Que sèchent des soins zélés,  
Qu'elle voit de leurs alarmes  
Des orphelins consolés,

Des misères qu'on allège,  
Des malades qu'on guérit,  
Et des enfants qu'on protège...  
La Fraternité sourit.

Le 20 janvier 1919, un banquet de deux cent cinquante couverts est organisé au Sénat pour accueillir Woodrow Wilson, premier président américain à faire un voyage officiel en Europe. Le compliment est rédigé par Gustave Rivet qui, à soixante et onze ans, retrouve le souffle épique du romantisme pour saluer l'idéalisme wilsonien.

### L'HOMMAGE DU SÉNAT AU PRÉSIDENT WILSON

Ce grand palais si fier d'un passé glorieux  
Qui depuis plus d'un siècle entendit nos aïeux  
Illustres dans les arts, les sciences, les lettres,  
Puissants hommes d'État, nos aînés et nos maîtres,  
Et qui s'enorgueillit d'historiques splendeurs ;  
Qui dans les jours troublés vit nos grands orateurs  
Sur la foule par eux entraînée et guidée  
Répandre la semence auguste de l'Idée,  
Et d'un verbe éloquent de grandeur revêtu  
Tracer le droit chemin et prêcher la vertu,  
Ce palais vénérable où l'on écoute encore  
Vibrer leur noble voix comme un écho sonore ;  
Qui vit de grands tribuns faire leur grand devoir,  
Ce fier Sénat français s'émeut pour recevoir  
L'illustre président de la libre Amérique. –  
Soyez le bienvenu dans notre République ! –

Ici, tous en entrant, ont laissé sur le seuil  
Leur esprit de parti pour mieux vous faire accueil,  
Et la Haute Assemblée en un accord suprême  
Ô noble Citoyen, vous reçoit et vous aime  
Car dans ce temps tragique en vous s'est incarné  
L'idéal qui semblait à l'abîme entraîné,  
Vous paraissez avec la majesté d'un Juste,  
Et le front couronné d'une auréole auguste.  
Ce qui fait si grand et si noble à nos yeux ;

Qui vous revêt de cet éclat prestigieux  
C'est votre esprit jugeant froidement et sans haine  
Dans votre conscience implacable et sereine.  
Et c'est que nous voyons, par delà l'Océan  
Dressé derrière vous tout un peuple géant  
Dont vous représentez l'ardeur si généreuse,  
– Et tous, nous l'acclamons d'une âme chaleureuse.

Vers l'Europe penché, vous avez entendu  
L'appel désespéré du vieillard éperdu,  
Les sanglots étouffés, la prière plaintive,  
Les supplications de la mère captive ;  
Les pleurs inconsolés et navrants de l'enfant  
Innocent et sacré, que son âge défend,  
Et les cris déchirants des vierges outragées...

Ces victimes, hélas, ne seront pas vengées, –  
Mais votre noble voix dès longtemps a flétri  
Les infâmes bourreaux, et sur le pilori  
Que vous avez dressé, solennel, dans l'Histoire,  
Vous les avez traînés pour clouer leur mémoire  
Vous l'avez bien senti, – les crimes du Germain  
C'étaient des attentats contre le Droit humain,  
C'était l'écrasement par la soldatesque ivre  
Des peuples qui voulaient avoir le droit de vivre,  
Les traités devenus des chiffons de papier,  
Et sans pudeur, la loyauté foulée au pied  
Et la Force faisant la loi. – La violence  
De la Justice en pleurs renversant la balance,  
Le Hun reparaisait ; et c'était le retour  
Des féroces instincts de l'hyène et du vautour,  
La « Kultur » au bandit, hélas, prostituée...  
– C'était la conscience étouffée et tuée !...

Vous qui, respectueux de la tradition,  
Servez dans son esprit la Révolution,

Démocrate nourri par la Grèce et par Rome,  
 Vous avez de nouveau crié les Droits de l'homme,  
 Et par tous les forfaits du Barbare, irrité,  
 Luttant pour le Progrès et pour la Liberté,  
 Armé d'un fer vengeur votre noble Patrie ! –  
 Sublime dévouement ! – superbe idolâtrie  
 De l'équité, de la droiture et de l'honneur !

Qu'il est beau d'immoler au Devoir son bonheur !  
 Vous n'avez point offert à notre France en armes  
 De platoniques vœux, des regrets ou des larmes,  
 Mais voulant pour toujours donner au genre humain  
 Un avenir meilleur, un plus sûr lendemain,  
 Vous avez envoyé vos milices guerrières  
 Près de nos grands soldats lutter comme des frères,  
 Et nous vîmes flotter sous nos yeux consolés  
 Auprès de nos drapeaux les drapeaux étoilés !...  
 – Et les Yanks valeureux, fiers de leur sacrifice,  
 À côté des Français, mourir pour la justice !

Et maintenant qu'enfin a triomphé le Droit  
 Que le monde respire et s'assure ; et qu'il croit  
 Au ciel rasséréner voir en cette tourmente  
 Apparaître ton doigt, ô justice immanente,  
 Vous êtes à nos yeux comme un fier chevalier  
 Grand redresseur des torts, – et qui sait allier  
 Les châtimens vengeurs et la pitié sublime  
 Le mépris des bourreaux, l'amour pour la victime.  
 Aussi, par l'univers vous êtes respecté  
 Pour vos sages conseils, et votre volonté ;  
 Comme un justicier la France vous acclame,  
 Elle vous suit avec sa pensée et son âme,  
 Avec tout ce qu'elle a de noble dans l'esprit,  
 Et l'idéal que des grands aïeux elle apprit,  
 – Et digne du Pays dont elle fut l'élue,  
 Notre Assemblée, ô grand Citoyen, vous salue !



Paul Déroulède

(1846 - 1914)

**E**ngagé volontaire dans les zouaves en 1870, Paul Déroulède restera toute sa vie hanté par l'humiliation de la défaite et de l'invasion prussienne. Ses *Chants du soldat*, en 1872, rencontrent un grand succès. Magnifiant la France, l'unité nationale et l'armée, Déroulède s'impose comme le chantre de la Revanche. D'abord républicain, il fonde la Ligue des patriotes qui évolue vers le nationalisme le plus intransigeant. Élu député de la Charente en 1889, il prend la tête du groupe boulangiste, peu nombreux mais tumultueux. Démissionnaire en 1893, Déroulède revient à la Chambre en 1898, sur un programme nettement antidreyfusard. L'année suivante, il est arrêté pour une tentative de coup de force. Jugé pour complot contre le Gouvernement par le Sénat constitué en Haute Cour, le poète putschiste est condamné au bannissement. Amnistié en 1905, Déroulède essuie plusieurs revers électoraux avant de se retirer à Nice, où il s'éteint quelques mois trop tôt pour voir la réalité de cette guerre franco-allemande qu'il appelait de ses vœux.